



Mardi 28 novembre 2017  
Communiqué de presse

## L'Agglo s'engage dans un plan d'actions forêt-bois

Pour soutenir l'activité forestière, intégrer les enjeux environnementaux et sensibiliser le grand public

Ce mardi 28 novembre, Valence Romans Agglo a officiellement engagé le plan d'actions forêt-bois et signé avec ses partenaires les conventions 2017-2018. Objectifs : soutenir l'activité économique forestière, intégrer les enjeux environnementaux et climatiques et promouvoir la richesse de la forêt.

En tant qu'acteur du développement territorial, Valence Romans Agglo a mis en place une stratégie de développement agricole et forestier pour la période 2016-2020.

Sur le volet forestier, les enjeux liés à la forêt et au bois tiennent une place importante. Il s'agit notamment de préserver la richesse de la production forestière, d'améliorer le lien entre production et consommation locales afin d'offrir des débouchés complémentaires aux acteurs de la filière forestière, de valoriser localement la richesse des productions bois, de répondre aux attentes croissantes des citoyens en faveur d'une énergie renouvelable participant à la lutte contre le changement climatique.

Pour répondre à ces enjeux, l'Agglo et ses partenaires ont signé une charte multipartenariale. Le CRPF, l'ONF, Fibois, la COFOR et le FCPF (via la CCI de la Drôme)\*, signataires de cette charte, apportent ainsi une expertise spécifique et complémentaire. Ce partenariat se traduit par la mise en œuvre d'un plan d'actions qui vise à :

1. **soutenir le développement économique de proximité générée par l'activité forestière** à travers quatre domaines : faciliter l'organisation et l'optimisation foncière, accompagner et impulser l'organisation des propriétaires privés, soutenir la structuration de filières forêt-bois et appréhender les enjeux de l'emploi local et la promotion des métiers ;
2. **intégrer les enjeux environnementaux et climatiques** à travers trois volets : encourager la mise en place de plan de gestion durable, accompagner l'anticipation du changement climatique et préserver la qualité de la ressource en eau ;
3. **développer la promotion et les actions pédagogiques** à travers trois domaines : promouvoir les richesses forestières du territoire, favoriser la sensibilisation et soutenir les démarches d'aménagement et l'offre d'activités en milieu forestier.

\* CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière / ONF : Office National des Forêt / Fibois : interprofession de la filière bois de l'Ardèche et de la Drôme / COFOR : association départementale des Communes forestières de la Drôme / FCPF : Centre de Formation Professionnelle Forestière (via la CCI de la Drôme).

## En bref

24 000 hectares de surface boisée sur le territoire, soit 26% de la surface totale

90% de la forêt est privée avec, en moyenne, 1,1 hectare par propriétaire

1 filière bois importante : 163 entreprises, plus de 800 ETP, plus de 100 millions d'euros de chiffres d'affaires et 1 secteur fort de la transformation du bois pour la construction (deux scieries les plus importantes du territoire traitent 80% du résineux de la Drôme)

5 partenaires signataires de la charte multipartenariale portée par l'Agglo

### Contacts presse

Herveline Réhault  
Chargée de communication et des relations presse  
04 75 63 76 45  
[herveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:herveline.rehault@valenceromansagglo.fr)

Gaëlle Watel  
Responsable du développement agricole et forestier  
04 75 70 68 94  
[gaelle.watel@valenceromansagglo.fr](mailto:gaelle.watel@valenceromansagglo.fr)